



nouvelles csn

numéro

semaine du 7 au 14 juillet 1980



MONTREAL — 13 juillet '80 —

C'est dans une proportion de 87 pour cent que les quelque 325 employés de la compagnie Direct Film de la région de Montréal ont accepté les termes d'une entente de principe intervenue quelques jours plus tôt. Affiliés à la Fédération nationale des communications (FNC), ces employés ont réussi, dans cette première convention collective, à négocier des gains spectaculaires. Le salaire moyen passe de \$190 pour 45 heures de présence au magasin à \$290, pour une semaine de 37 heures et demie. Ce qui veut dire que le salaire des employés passe pour certains de \$3.96 à \$6.00 l'heure ou à \$7.50 l'heure. La deuxième année, les travailleurs auront droit à une augmentation de 11% et la troisième année, ils bénéficieront de la pleine indexation et de 2%, d'augmentation. Fait inusité, le syndicat a négocié le droit de donner une heure de formation syndicale aux nouveaux employés, ils ont négocié l'ajout de 3 magasins à leur unité d'accréditation, 53 jours de libération syndicale payés par année et 8 libérations par jour sans solde.

5,500 travailleurs du papier en grève — Première convention au HILTON — Règlement spectaculaire à Direct Film.

MONTREAL — Le 14 juillet '80 — LA GRÈVE À LA CSN — Les négociations se poursuivent avec le SECSN. La partie confédérale (la CSN) fait tous les efforts possibles pour en arriver à un règlement au plus tôt qui puisse satisfaire les deux parties. La CSN est consciente des problèmes qu'engendre cette grève où depuis le 6 juin dernier les employés du mouvement n'assurent plus aucun service essentiel à l'exclusion de la seule impression des chèques de grève. Des militants ont cependant pris la relève un peu partout afin de soutenir les travailleurs aux prises avec des difficultés. Rappelons que le congrès de la CSN, des Conseils Confédéraux, l'instance suprême entre les congrès, des réunions dans toutes les fédérations de la CSN (conseils, bureaux fédéraux, etc.) ont été saisis des enjeux du conflit et des efforts que la CSN a effectué pour régler le conflit. Même si ces efforts n'ont pas porté fruit, la centrale n'en continue pas moins de négocier.

ST-DONAT — 11 juillet '80 —

Une grève déclenchée le 23 juin par les 30 travailleurs et travailleuses membres du Syndicat des employés de Lachapelle, de St-Donat, dans les Laurentides, a pris fin le 11 juillet par l'acceptation d'une première convention collective par 82 pour cent des membres. Chaque employé régulier retire un montant de \$1,000. sous forme de rétroactivité et des augmentations salariales de \$35. et \$30. par semaine sont prévues pour les deux années de la convention collective. Fait à signaler, les deux journées fériées qui tombaient durant la grève seront payées par l'employeur. Ce syndicat est affilié à la Fédération des employés de Commerce (CSN).



MONTREAL — 11 juillet '80 —

Les 125 employés membres du Syndicat du transport Voyageur ont arraché à la dernière minute un règlement qui rejoignait leurs objectifs de négociation. Le déclenchement de la grève avait été fixé à minuit, samedi matin, mais une entente est intervenue tard en soirée vendredi. Ce syndicat regroupe les préposés à la vente de billets et à la messagerie, de même que les téléphonistes. Des augmentations de 17.28 pour cent sont prévues durant les deux années de la convention. De plus, une clause d'indexation intégrée aux échelles de salaire pour chacune des années a été négociée. Les vacances et le régime de retraite ont aussi été améliorés.



SAGUENAY/LAC ST-JEAN —

Une requête en accréditation pour les 16 employés de cinq succursales de Direct Film dans la région a été déposée le 10 juillet dernier. Nul doute que l'entente intervenue pour les 325 employés de la région mont-réalaise y a été pour beaucoup dans cette organisation de nouveaux membres.

QUÉBEC — 11 JUILLET '80 — PREMIÈRE CONVENTION COLLECTIVE AU HILTON DE QUÉBEC —

Il aura fallu quatre ans de lutte syndicale acharnée, quatre ans de ténacité et de courage avant que les 400 travailleurs et travailleuses à l'emploi de l'hôtel Hilton de Québec signent une première convention collective.

On se souviendra que c'est en juillet 1976, durant le congrès de la CSN, que les employés du Hilton avaient fait parvenir une requête à la CSN lui demandant de les aider à se débarrasser d'une union américaine corrompue, le local 31. Depuis ce moment, l'union américaine et la direction du Hilton ont tout essayé pour empêcher ces travailleurs et travailleuses d'avoir un syndicat CSN. Plusieurs causes se sont rendues jusqu'à la Cour suprême. Cette longue lutte de reconnaissance syndicale a d'ailleurs mis en lumière une série de lacunes existant dans l'actuel Code du travail. Grâce à cette première convention, chaque employé régulier retire un montant estimé à environ \$1,900. sous forme de rétroactivité.

De plus, un montant forfaitaire de \$300. sera versé à chaque employé durant chacune des deux années de la convention. Les salaires passent immédiatement de \$3.75 à \$5.00 l'heure, avec une hausse de 50 cents au début de la seconde année. Chaque employé pourra compter sur une banque de six journées de congés-maladie.

De fait, les employés syndiqués du Hilton, à l'instar de tous les autres syndicats de l'hôtellerie qui se sont joints à la CSN ces dernières années, ont obtenu sensiblement les mêmes conditions de travail négociées par le syndicat de l'Auberge des Gouverneurs de Ste-Foy à la suite d'une longue grève de dix mois.

Commentant ce règlement, le président de la CSN Norbert Rodrigue a souligné le courage et la ténacité de ce groupe de syndiqués qui ont dû subir toutes les attaques imaginables depuis le moment où ils ont décidé de se donner un véritable syndicat. "La CSN est fière d'avoir ainsi contribué à améliorer les conditions de travail de plus de 1,500 employés d'hôtel depuis un an", a-t-il conclu.



RICHMOND — 11 juillet '80 — Les négociations sont difficiles avec la compagnie Brown Shoe de Richmond, qui refuse d'aborder les questions salariales à la table de négociation. Les deux semaines de vacances des employés ont commencé le 14 juillet et la compagnie a prolongé la fermeture de l'usine de deux semaines supplémentaires. Des négociations sont quand même prévues durant cette période. On se rappellera que ces 700 nouveaux membres tentent actuellement de négocier une première convention collective depuis leur adhésion à la CSN, l'hiver dernier.



THETFORD MINES — 15 juillet '80 — Reprises depuis quelques semaines, les négociations en vue de la conclusion d'une convention collective à l'usine Fournier Steel de Thetford semblent s'acheminer vers un règlement. Les quelque 70 employés sont en lock-out depuis le mois d'avril.

MONTREAL — 14 juillet '80 — 5,500 travailleurs du papier et de la forêt affiliés à la FTFPF ont entrepris aujourd'hui leur troisième semaine de grève.

Réunis au sein d'un Comité de coordination provincial pour les négociations, ces travailleurs luttent contre un cartel, celui du papier, qui est organisé depuis plusieurs années. Ils sont 2,500 dans trois usines de la compagnie Abitibi-Price à Kénogami, Jonquière et Alma, 1,000 à l'usine de la Consol à La Baie, au Saguenay, 1,500 travailleurs forestiers à l'emploi de la CIP dans les limites de la Mauricie, 500 travailleurs forestiers aux Scieries Outardes sur la Côte-Nord et 125 à la Société de conservation de la Côte-Nord.

Les revendications ont été déterminées dans les syndicats locaux et harmonisées au niveau de la fédération. Elles portent principalement sur l'abolition du travail à forfait et la suppression des sous-contrats, l'indexation au coût de la vie de même qu'un enrichissement, la clause de congé de maternité négociée par le Front commun du secteur public, l'amélioration du régime de vacances, des assurances et des rentes.

D'ici les prochains jours, quelques milliers de travailleurs affiliés à la FTFPF sont susceptibles de prendre eux aussi des votes de grève. Des séances de négociation se sont tenues depuis le début de la grève avec les compagnies Abitibi-Price et Consol. Des centaines de militants ont pris leur conflit en mains à la grandeur du territoire et comptent faire un succès de ce premier regroupement d'une aussi grande envergure dans le secteur privé.



ROUYN-NORANDA — 3 juillet '80 — LES MÉTALLOS PERDENT EN APPEL — Le syndicat CSN à l'usine de la Noranda Mines a été confirmé dans son accréditation par la Cour d'appel du Québec. Dans un jugement rédigé exclusivement en anglais, les trois juges de la Cour d'appel, confirment les décisions antérieures de la Cour supérieure et du tribunal du travail selon lesquelles les prétentions de la CSN étaient valables quant à la description de l'unité de négociation. Cette récente décision devrait mettre un terme à la guérilla juridique entreprise par les Métallos depuis que les travailleurs de la Noranda ont décidé de se donner un syndicat affilié à la CSN.



CAP-DE-LA-MADELEINE — 8 juillet '80 — CONCILIATION À LA REYNOLDS — Une séance de conciliation doit se tenir jeudi le 17 juillet pour les 800 travailleurs de l'usine Reynolds de Cap-de-la-Madeleine, en lock-out depuis le 3 mars dernier. Les 600 travailleurs présents à l'assemblée générale tenue aujourd'hui ont rejeté de façon unanime les offres que la compagnie avait fait parvenir aux membres par-dessus la tête du syndicat. Rappelons que les salaires constituent l'une des principales revendications de ces travailleurs, en raison de l'écart qui existe avec les travailleurs de Reynolds à Baie Comeau, affiliés eux aussi à la Fédération de la métallurgie (CSN).

BATISCAN — 15 juillet '80 — Les cinq dernières journées de négociation à la compagnie Le Culottier, de Batiscan, ont permis de faire le tour du projet de convention collective. Les points de résistance se situent au niveau des droits de gérance, de la sous-traitance, des questions reliées à l'ancienneté: mise à pied, rappel, etc. L'aspect salarial n'a pas encore été abordé. Le syndicat compte déposer ses demandes salariales au cours des prochaines séances de négociation. Les 200 membres de ce syndicat affilié au secteur textiles-vêtement-chaussures tentent de négocier une première convention collective. L'un des principaux objectifs de ces travailleurs et travailleuses est de s'attaquer au travail à rendement (plans bonis).



ST-ROCH DES AULNAIES — 15 juillet '80 — Les négociations entreprises pour le syndicat nouvellement accrédité de la Tannerie Bouchard se déroulent à un rythme encourageant. En effet, la plupart des clauses normatives du projet de convention sont réglées de manière satisfaisante et les 20 employés prévoient qu'un règlement global devrait intervenir sous peu.



GRANBY — 11 juillet '80 — Les 20 employés de la compagnie Penn-Hafner, (secteur textiles-vêtements-chaussures), ont tenu une journée d'étude pour protester contre la compagnie qui refuse de négocier une réouverture de la convention sur les salaires. Les principales revendications portent sur les vacances, les congés fériés, les pauses-café et les congés de maladie.



VISITEURS DE BELGIQUE — Une quinzaine de jeunes travailleurs belges, membres de syndicats affiliés à la Confédération des syndicats chrétiens de Belgique, sont au Québec depuis le 8 juillet afin de rencontrer des travailleurs et des syndicats. Ils ont été reçus par la CSN le 10 juillet et doivent visiter les régions de Baie Comeau et Sorel avant la fin de leur séjour parmi nous.

OTTAWA — 14 juillet '80 — RENCONTRE AVEC LE MINISTRE DE LA DÉFENSE —

Les représentants de tous les syndicats présents dans les chantiers maritimes du Québec ont rencontré aujourd'hui le ministre canadien de la Défense, M. Gilles Lamontagne. Ils étaient accompagnés du président de la fédération de la métallurgie, Sylvio Gagnon. Des contrats de construction de six navires de guerre devraient être adjugés en septembre prochain et les travailleurs des chantiers maritimes québécois insistent pour avoir leur part dans ces constructions. On sait que depuis quelques années, les contrats de construction navale ont tendance à s'en aller à l'extérieur du Québec, malgré la compétence des travailleurs des chantiers maritimes québécois. De nos jours, le fédéralisme doit prouver qu'il est rentable... dans l'Ouest... D'autres rencontres devront avoir lieu avec différents ministres dans les prochaines semaines. La campagne sur la marine marchande se poursuit elle aussi.

MONTRÉAL — 14 juillet '80 — LA CSN N'EST PAS LE LOCAL 31 —

La CSN a reçu une lettre d'un travailleur de l'hôtel Ritz Carlton à Montréal qui se plaignait d'avoir déposé un grief depuis 4 mois et dont il n'avait reçu aucune nouvelle. Ce qu'il faut savoir, c'est que ce travailleur adressait sa lettre à son syndicat... qu'il croyait affilié à la CSN. Cela prouve bien comment la CSN est présente dans ce secteur.

La poursuite du congrès de la CSN aura lieu les 29 et 30 novembre prochains. Si cette date peut sembler lointaine, c'est qu'il fut impossible pour la centrale de trouver des espaces nécessaires pour poursuivre le congrès dans des locaux convenables au niveau du son, de l'aménagement, des facilités pour les congressistes.

Tous les syndicats qui ont besoin de services essentiels peuvent s'adresser à l'un des numéros suivants: Montréal: 842-8491; Québec: 659-2974; Saguenay/Lac St-Jean: 543-1521 local 165. Pour les autres régions, on peut passer par son Conseil central.

Nouvelles CSN est un hebdomadaire d'information et de liaison publié par le service de l'information de la CSN, 1601 rue de Lorimier, Montréal, H2K 4M5.